

Le MOT du **PRESIDENT** du C.I.A.S Val'Eyrieux

Dans une société et un cadre de vie en constante évolution, Il faut connaître les atouts, les faiblesses et les opportunités de développement d'un territoire en produisant une analyse sur les besoins de tous les habitants de notre communauté.

*Nous avons le plaisir de vous communiquer aujourd'hui ce document, une synthèse de l'analyse de tous les besoins sociaux de la **Communauté de communes Val'Eyrieux**.*

Après nos réflexions et partages, nous devons écrire le projet « social » dans notre développement territorial. Il sera en harmonie avec les autres schémas (sport, économie, culture...) pour asseoir un territoire complet et assurer son avenir.

Docteur Jacques CHABAL
Président du CIAS Val'Eyrieux
Président de la Communauté de communes Val'Eyrieux

Qu'est-ce qu'une **ANALYSE** des **BESOINS SOCIAUX** (A.B.S) ?

- C'est un outil d'observation et d'aide à la décision qui interroge les liens entre l'évolution du territoire et les différentes composantes du domaine social (familles, santé, personnes âgées, etc.).
- Opportunité pour identifier des pistes d'actions et de projets sur le territoire intercommunal.
- L'A.B.S est fortement recommandée pour les C.I.A.S (et C.C.A.S sur les communes de + de 1 500 hab.).

L'observation sociale fait partie des **axes de travail soutenus** par le Département de l'Ardèche.

Un **besoin social** ne relève pas de l'individu car il possède une **dimension collective**.

Les besoins sociaux peuvent concerner :

- des **populations** : les habitants de Val'Eyrieux,
- des **groupes de populations ciblés** sur l'âge, les revenus, la situation familiale, le handicap...
- des **publics** concernés par un dispositif, une aide, une institution.

Cette A.B.S. s'inscrit dans la continuité de celle réalisée en 2016.



PRESENTATION du TERRITOIRE Val'Eyrieux

au 1^{er} janvier 2019 : 29 communes dont 2 communes nouvelles



510 km²
9 % de l'Ardèche
 en superficie
25 hab. au km²
13 198 hab. (2016)



Les 4 bourgs centres **le Cheylard, St Agrève, St Martin-de-Valamas et St Pierreville** regroupent la **majorité des services et des emplois** du territoire ce qui montre la dynamique sur ces bourgs centres.

Plus de 80% d'emplois salariés dont 30% dans le secteur de l'industrie.

Les métiers des secteurs de la santé et du social sont pourvoyeurs **d'emplois salariés** et génèrent **des retombées conséquentes** sur l'ensemble de l'économie.

Une forte proportion de **personnes vivant seules** (38% parmi l'ensemble des ménages).

Des **revenus moyens en hausse** mais toujours inférieurs à la moyenne départementale.

Un réseau **d'équipements sportifs de qualité**.

Un territoire rural avec des **paysages uniques**, un **climat de détente et de sérénité**. Patrimoine bâti, industriel ou naturel, sites naturels, équipements touristiques et culturels : **les ressources sont nombreuses, les richesses variées et préservées**.

Présence d'un **tissu associatif dense**, moteur essentiel du dynamisme du territoire.

En 2014, la Communauté de communes s’est dotée de la compétence facultative « Politique sociale » d’intérêt communautaire en y incluant notamment « la création, l’animation et le développement d’un CIAS ».

Depuis, la **Loi NOTRe** est venue clarifier les possibilités d’organisation administrative des CCAS et CIAS en matière d’action sociale d’intérêt communautaire par la création de l’Article L123-4-1 dans le Code de l’Action Sociale et des Familles (CASF).

« ... Lorsqu'un centre intercommunal d'action sociale a été créé, les compétences relevant de l'action sociale d'intérêt communautaire de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et des centres communaux d'action sociale des communes membres lui sont transférées de plein droit.

Tout ou partie des compétences des centres communaux d'action sociale des communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre qui ne relèvent pas de l'action sociale d'intérêt communautaire peuvent être transférées au centre intercommunal d'action sociale. Ce transfert est décidé par délibérations concordantes de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et des conseils municipaux, dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre... »

Le C.I.A.S. en **BREF**

Régi par	Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) Code de l’Action Sociale et des Familles (CASF)
Statut juridique	EPA intercommunal (Etablissement Public Administratif) - personnalité juridique - personne morale de droit public distinct de la Communauté de communes Val’Eyrieux (CCVE).
Autonomie	Existence administrative et financière distincte de la CCVE Gestion par un Conseil d’administration présidé par le président de l’intercommunalité et constitué paritairement d’élus locaux et de représentants associatifs ou personnes qualifiées dans le secteur de l’action sociale
Conseil d’Administration	Détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale Se réunit au moins 1 fois par trimestre
Partenariats	Conseil Départemental de l’Ardèche (convention), CCAS/mairies de Val’Eyrieux, UDCCAS Ardèche, associations locales impliquées dans l’action sociale, professionnels de santé, etc.

- **Outil de développement social** au service du territoire Val’Eyrieux
- **Facilitateur d’initiatives locales**
- **Accueille, informe et oriente** tous les publics
- **Contribue à la vie sociale locale**
- **Soutient, aide et accompagne** les actions et/ou les projets locaux à caractère social

Petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité

1 Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)

18 assistants maternels agréés (actifs au moins un mois de l'année 2017)

1 centre socioculturel avec une référente famille et des actions dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

4 crèches (2 intercommunales et 2 associatives)

4 Accueils Collectif de Mineurs (ACM = ex CLSH) 2 intercommunaux et 2 associatifs

1 accueil de jeunes (12 – 17 ans) (au centre socioculturel de Saint-Agrève)

3 collèges (2 publics, 1 privé), 1 lycée (public) et 13 écoles

1 850 élèves en 2018

1 823 foyers allocataires Caf (2017)

4 384 personnes couvertes par la Caf (2017)

Taux de couverture Caf : **34%** (44,2% en Ardèche)



- Baisse des naissances depuis quelques années.
- 19 % de la population est âgée de moins de 20 ans.
- Une légère hausse des familles monoparentales (6%).



- De nombreux équipements dédiés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.
- Prestations proposées de qualité.
- Nombreuses actions de prévention/sensibilisation (conférences, débats...).

Seniors et personnes âgées

4 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

1 résidence seniors (Le Cheylard)

3 services d'aide à domicile

2 Equipes Spécialisées Alzheimer (ESA)

1 dispositif Méthode d'Action et d'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA)

1 café des aidants (au centre socioculturel de Saint-Agrève)



- 35 % de la population est âgée de plus de 60 ans.
- Des difficultés pour recruter des personnes qualifiées (aide-soignant, aide à domicile. ...).



- Une offre complète de services aux seniors.
- Soutien financier du CIAS Val'Eyrieux aux associations d'aide à domicile du territoire.
- De nombreuses actions d'animation en faveur des seniors.

Santé



2 maisons de santé intercommunales – 1 communale

2 espaces santé privés

9,5 médecins généralistes en 2019 (11,5 en 2018)

1 Association Médicale des Boutières (AMB) et Médecins Correspondant Samu (MCS)

2 hôpitaux

5 CIS (Centre d'Incendie et de Secours)

3 Services de soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et 2 ESA

6 cabinets infirmiers (7 en 2016)

6 dentistes (4 en 2018)

1 laboratoire d'analyses

4 pharmacies

1 centre de périnatalité

+ Kinésithérapeutes, ostéopathes, orthophonistes, psychologues, neuropsychologue, psychomotriciennes, podologues, diététiciennes, opticiens, audioprothésistes, ORL, CMS, SESSAD, MSAP, CMPP, CMP, centre de planification familiale (Département Ardèche), Planning Familial de l'Eyrieux, PMI, mutuelles, taxis/ambulanciers, Bus santé...



- Difficultés pour attirer de nouveaux professionnels de santé.



- Une offre de services de santé et de soins concentrée sur les 4 bourgs centres.
- Installation de 2 kinésithérapeutes (2017 et 2018), 1 orthophoniste (2018), 1 dentiste (2019).
- Regroupement de 2 cabinets infirmiers (2019 maison de santé intercommunale).
- Télémédecine/téléconsultation : consultations mémoire (Alzheimer) hôpital St Agrève.
- Une « maison des internes » en médecine - hébergement (le Cheylard).

Logement



72% de propriétaires (en progression)

13% de logements vacants

22 % des logements HLM du territoire (soit 111 logements) ne sont pas habités (cumul logements vacants et vides)



- Des logements vacants de plus en plus nombreux.
- Un parc de logements anciens avec des besoins importants de rénovation.



- Territoire à énergie positive : territoire pilote en matière de transition énergétique.
- Dispositif d'habitat intergénérationnel et solidaire.
- Participation financière du CIAS Val'Eyrieux pour le FUL (aide accès et maintien dans le logement).

Inclusion numérique, dématérialisation et aide sociale



2 Maisons de Services Au Public (MSAP)

4 points d'accès numérique (Etablissement Public Numérique - EPN)

29 communes/CCAS (portes d'entrée de proximité)

1 CMS de Pôle (le Cheylard) et 3 CMS annexes (Saint-Agrève, Saint-Martin-de-Valamas et Saint-Sauveur de Montagut)

Concerne tous les publics (jeunes, actifs, familles, seniors,...).

Toutes les thématiques (petite enfance, enfance, jeunesse, éducation, emploi, handicap, autonomie, santé, mobilité, logement...).



- 100 % de services publics dématérialisés à l'horizon 2022.
- Des caractéristiques locales qui accentuent les difficultés ressenties pour les personnes en difficulté.



- Actions numériques : ateliers informatiques et numériques de découverte et d'initiation

Mobilité



Compétence de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (01/01/2018).

Un réseau local de **7** lignes de Transport A la Demande (TAD).

Quelques lignes régulières qui permettent de rejoindre des pôles urbains voisins (Valence, St Etienne...).

Un important réseau de lignes de transports scolaires.

4 personnes de Val'Eyrieux accompagnées par CEFORA (dispositif permis de conduire - 2017)



- Déplacements difficiles en raison du relief tourmenté associé au climat rigoureux l'hiver.
- Difficulté pour certaines personnes à accéder au permis de conduire, à acquérir un véhicule et à entretenir ce véhicule (problématique qui engendre d'autres difficultés : se rendre au travail, en formation, en stage ou pour rechercher un emploi ; difficultés financières ; isolement).



- Mise à disposition de véhicules sur prescription d'un travailleur social (locauto et locamob) sur Saint-Agrève.
- Quelques alternatives : voie douce, vélo électrique, covoiturage, auto-stop, P'tit bus à Saint-Agrève.
- Dispositif d'accompagnement au permis de conduire (CEFORA).

Comparatif de données chiffrées

Val'Eyrieux / Ardèche / France métropolitaine

Ce tableau propose un comparatif entre Val'Eyrieux, l'Ardèche et la France métropolitaine, sur quelques indicateurs liés à la démographie, au cadre de vie et à l'action sociale.

	Val'Eyrieux	Ardèche	France
Densité de population (hab/km2)	25	59	122
Taux variation annuelle (2010 à 2015)	-1	0,6%	0,5%
Taux annuel solde naturel (2010 à 2015)	-0,6%	0%	0,4%
Taux annuel solde migratoire (2010 à 2015)	-0,4%	0,6%	0,1%
Part des ménages d'une personne (2015)	38%	34%	35%
Part des familles monoparentales (2015)	6%	8%	9%
Part des - de 20 ans (2015)	19%	23%	24%
Part des + de 60 ans (2015)	35%	30%	25%
Revenu moyen des ménages (2016) (*)	20 477 €	22 935 €	25 580 €
Non diplômés (2015) (**) <i>(aucun diplôme ou au + BEPC, DNB, brevet des collèges)</i>	42%	33%	30%
BAC + 2 et plus (2015)	16%	23%	28%

	Val'Eyrieux	Ardèche	France
Part des résidences secondaires	31%	18%	10%
Part des logements vacants	13%	9%	8%
Part des logements construits avant 1975	70%	58%	77%
Bénéficiaires du R.S.A en 2015 <i>Part de la population totale</i>	1,7%	4,1%	5%

Les sources utilisées par le CIAS Val'Eyrieux pour la construction de données proviennent du Conseil Départemental de l'Ardèche (Cabestan), de l'INSEE, de la CAF de l'Ardèche, de l'ADIL Drôme-Ardèche. Les années de référence sont 2015 ou 2016 ou 2017.

(*) Des travaux récents de l'INSEE mettent en évidence un revenu fiscal médian relativement faible pour les ménages dont le référent a + de 75 ans sur les bassins de vie de Saint-Agrève, le Cheylard et Lamastre.

() Entre 2010 et 2015, le nombre de personnes non-scolarisées sans diplôme a évolué de -15%.**

Renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CAF-CCVE).

Avoir une vision globale et décloisonnée.

Adapter son action aux besoins du territoire et être plus efficace.

Fixer un cap et clarifier les interventions.

Maintenir la qualité des prestations proposées et un bon maillage territorial.

Faciliter la prise de décision.

Porter ou participer à des actions d'animation visant à favoriser le bien grandir et à rompre l'isolement sur Val'Eyrieux et valoriser les actions.

Lancement d'une étude Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) portée et pilotée par Val'Eyrieux.

Améliorer le parc de logement.

Poursuivre le travail de lutte contre la précarité énergétique, de soutien à la modernisation du territoire.

Porter des actions favorisant l'installation et le maintien d'activités médicales et paramédicales sur le territoire.

Faciliter, soutenir et accompagner les projets d'installation de professionnels sur le territoire.

Développer et coordonner des actions d'animation et de sensibilisation en lien avec la santé et permettant de répondre aux problématiques repérées.

Valoriser les actions.

Elaboration d'un guide d'installation dans les maisons de santé à destination des professionnels.

Organisation d'ateliers de découvertes et de pratique numérique sur plusieurs communes de Val'Eyrieux.

Renforcer l'autonomie des usagers (tout public).

Identifier les lieux ressource (portes d'entrée de proximité).

Favoriser la participation des personnes (accès, usages et recours aux nouvelles technologies).

Favoriser l'accès aux services publics, aux droits.

Créer du lien social et rompre l'isolement des personnes avec le numérique.

Lutter contre l'isolement (communication en réseau).

Réalisation d'un état des lieux sur le Transport A la Demande sur Val'Eyrieux.

Identifier et faire connaître les services existants sur Val'Eyrieux.

Adapter l'offre de TAD aux besoins des habitants.

Projet d'autostop rassurant en vallée de l'Eyrieux.

Poursuivre le soutien aux structures et aux associations agissant vers les seniors.

Poursuivre le soutien financier aux associations d'aide à domicile ayant leur siège social sur le territoire intercommunal.

Porter ou participer à des actions d'animation visant à favoriser le bien vieillir et à rompre l'isolement sur Val'Eyrieux et valoriser les actions.

Organisation du 2^{ème} forum des services à la population.

Faire connaître les services existants localement.

Faciliter les échanges entre partenaires.

Mettre en place une coordination des acteurs (territoire vaste et hétérogène).

Envisager des actions et des projets collectifs et les valoriser.

Informez les nouvelles équipes municipales

(élections municipales 2020).

